

Daily News 08 / 08 / 2017

Concentrations: la Commission autorise l'acquisition conjointe de LBC Tank Terminals par Ardian, APG et PGGM

La Commission Européenne a approuvé, en vertu du règlement européen sur les concentrations, l'acquisition de LBC Tank Terminals, basée en Belgique, par les sociétés Ardian, basée en France, APG et PGGM, toutes deux basées aux Pays-Bas. LBC Tank Terminals opère dans les terminaux de stockage en vrac de produits chimiques, d'hydrocarbures et de produits pétroliers raffinés. Ardian est un fonds de capital-investissement. APG est actif dans le conseil aux entreprises, la gestion d'actifs, l'administration des pensions de retraites et le service aux employeurs. PGGM exerce des activités dans le secteur de la gestion des fonds de pensions, la gestion d'actifs, le soutien managérial et du conseil aux fonds de pensions, leurs employeurs affiliés ainsi que leur employés. La Commission a conclu que l'acquisition envisagée ne soulèverait aucun problème de concurrence car elle aura un impact limité sur la structure du marché. La transaction a été examinée dans le cadre de la procédure simplifiée du contrôle des concentrations. De plus amples informations sont disponibles sur le site [internet concurrence de la Commission](#), dans [le registre public](#) des affaires de concurrence de la Commission, sous le numéro [M.8543](#). (Pour plus d'informations: Ricardo Cardoso – Tel.: +32 229 80100; Maria Sarantopoulou – Tel.: +32 229 13740)

[Upcoming events](#) of the European Commission (ex-Top News)